

Nombre de membres
- En exercice : 15
- Présents : 15
- Absents : 0
Nombre de suffrages exprimés
Pour : 15
Contre : 0
Abstentions : 0
Date convocation :
02/07/2021
Date d'affichage :

Le sept juillet deux mil vingt et un, le Comité Syndical de l'EPAGE du bassin versant de la Grosne, convoqué conformément à la loi, s'est réuni à 20 h 00 à l'espace des Griottins de CLUNY, sous la présidence de Mr BORDET Jean-François.

**Etaient présents** : GELIN Daniel, DELPEUCH Jean-Luc, PONCET Guy, BURTEAU Gilles, LOGEROT Virginie, DUPARAY Alexandre, PARRET Thierry, GUENARD Pascal, BORDET Jean-François, DURIAUX Philippe, PELLETIER Claude, MORIN Jean-Marc, LAPALUS Pierre, LABULLE Marc et MENICHON Jacky.

**Etaient absents** :

**Etaient excusés** :

A été nommé **Secrétaire de séance** : LOGEROT Virginie

### Délibération n° 04-2021

#### OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DU BUREAU

Vu l'arrêté préfectoral n°71-2021-06-30-00002 en date du 30 juin portant création d'un Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE du Bassin versant de la Grosne) à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Considérant la délibération du Comité Syndical n°2021-02 du 7 juillet 2021 fixant à deux le nombre des membres du bureau.

Le Président propose au Comité Syndical la désignation des membres du bureau comme suit :

- Mr Marc LABULLE : CA Le Grand Chalon
- Un délégué de la CC Saône-Beaujolais sera désigné à la prochaine réunion du Comité Syndical.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- **DESIGNE** comme membre du bureau :

- Mr Marc LABULLE : CA Le Grand Chalon

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture le : **15 JUIL. 2021**

et publication du : **- 4 AOUT 2021**

Le Président,

*Jean-François BORDET*  
EPAGE DU BASSIN  
CLUNY  
71250  
VERSANT DE LA GROSNE

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

*Jean-François BORDET*  
Jean-François BORDET